

Evaluation des diplômes

Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université de Provence - Aix-Marseille 1

Demande n° S3MA120003809

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues et cultures étrangères : Aire culturelle anglophone

Présentation de la mention

Le master « Aire culturelle anglophone » de l'Université de Provence - Aix-Marseille 1 propose de reconduire, avec modifications le master de même nom du quadriennal précédent.

Il a pour objectif de former non seulement des chercheurs et enseignants-chercheurs dans le domaine de l'anglistique, ainsi que des enseignants d'anglais, mais aussi des traducteurs littéraires voire des professionnels des métiers de la presse et de l'édition.

Il propose deux spécialités : « recherche » et « enseignement ». La deuxième année de la spécialité « recherche » comporte trois parcours : « Littérature et civilisation », « Linguistique », « Traduction littéraire et traductologie ». Cette spécialité est également conçue comme une préparation de l'agrégation d'anglais.

Indicateurs

Effectifs constatés	En 2008-2009 il y avait en master 1 89 inscrits et en master 2 35 inscrits
Effectifs attendus	M1 : 140 (dont 60 pour la recherche) M2 : 130 dont 40 pour la recherche
Taux de réussite	En 2008-2009 il y a eu en master 1 49 admis (taux de réussite 66 %) et en master 2 11 admis (taux de réussite 31 %)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponse)	13/20 (65 %). Cette donnée porte sur l'ensemble du master.
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponse)	NR

Bilan de l'évaluation



- Appréciation globale :

Le dossier est très clair et lisible. Les informations sont généralement adéquates, même si l'on aimerait disposer de davantage d'informations précises dans certains cas, comme par exemple sur le pilotage de la formation, les raisons des abandons en cours de formation ou les emplois effectivement trouvés par les étudiants.

Le master spécialité « Recherche » vise à former les étudiants à la méthodologie de la recherche dans le domaine habituel des études anglophones : linguistique, littérature et civilisation. La poursuite en doctorat est évidemment possible mais, selon les données, ne concerne qu'un nombre infime d'étudiants. La spécialité est également conçue comme une préparation de l'agrégation d'anglais.

Cette formation doit déboucher sur les métiers de l'enseignement supérieur, mais également de la traduction littéraire.

La préparation aux concours administratifs, aux métiers de la presse et de l'édition est également mentionnée, mais aucun des parcours proposés ne semble toutefois particulièrement orienté dans cette voie, on n'en trouve aucune trace directe dans les enseignements.

Ce master est le seul master recherche LLCER études anglophones de l'université, il constitue la voie naturelle pour les diplômés de LLCER correspondante.

Des liens sont possibles avec d'autres masters accordant une large place aux langues : LEA, « Traduction », « Négociations internationales et interculturelles » et « Etudes européennes ».

Les programmes des cours ne semblent pas préparer directement à des métiers autres que ceux de la recherche, voire de la traduction. Le dossier montre d'ailleurs que nombre d'étudiants se dirigent par la suite vers des masters professionnalisants. Pour ce qui est du parcours « Traduction » en M2, il serait sans doute souhaitable d'éviter toute concurrence avec le master mention « Traduction ».

Le master est adossé au LERMA (Laboratoire d'études du monde anglophone), EA 853.

On regrette que l'EA ne précise pas comment elle associe les étudiants à ses travaux.

L'adossement aux milieux socio-professionnels devrait pouvoir être amélioré. Même si des passerelles sont mentionnées vers les métiers de la traduction ou de la presse, il ne semble guère y avoir d'interventions de professionnels, et on peut regretter, sinon l'absence d'un conseil de perfectionnement du moins l'absence d'accords avec des éditeurs ou des organismes de presse. L'absence d'UE professionnalisantes avait déjà été remarquée lors de la précédente évaluation. Toutefois, s'agissant d'une spécialité recherche, le débouché naturel reste le doctorat.

Le master offre à tous ses étudiants la possibilité de passer un semestre ou un an dans un pays anglophone, soit grâce à des accords Erasmus, soit dans une université sous forme d'assistantat. Le master organise également de nombreux échanges de professeurs avec des universités britanniques et américaines.

Le master comporte deux spécialités. La spécialisation en parcours intervient en M2 : « Littérature et civilisation », « Linguistique », « Traduction littéraire et traductologie ».

Suivant ainsi les recommandations de l'évaluation précédente, une offre de cours de M1 par télé-enseignement est disponible depuis la rentrée 2010-2011 et sera ensuite proposée en M2. Les horaires d'enseignement ont également été augmentés en M2, ainsi qu'il avait été suggéré.

Il ne semble pas y avoir de stage à proprement parler, ce que l'on peut regretter, en particulier pour répondre aux objectifs autres que la recherche. Les séjours à l'étranger sous forme d'assistantat peuvent néanmoins être considérés comme une des formes d'apprentissage du métier d'enseignant-chercheur.

Les enseignements sont fortement mutualisés entre les deux spécialités en M1. En M2, certains cours sont mutualisés entre certains parcours. Il pourrait s'avérer utile de développer une mutualisation avec d'autres masters de traduction.

Il n'y a pas de co-habilitation en France ni de convention de partenariat avec des universités étrangères, si ce n'est pour l'accueil des étudiants en tant qu'assistants ou dans le cadre du programme Erasmus.

L'équipe pédagogique est constituée de 6 PR et 1 PRAG.

Les étudiants proviennent majoritairement de la région PACA, mais on constate une présence significative d'étudiants étrangers (environ 10 % en M1, 6 % en M2) majoritairement en provenance d'Europe et d'Afrique.

Le nombre d'étudiants attendus est en hausse.

Bien que les pourcentages affichés dans les tableaux (proportion de réussites, évaluation par les étudiants) soient à relativiser, compte tenu de la faiblesse des effectifs, le taux de réussite en M1 comme en M2 demande à être amélioré (66 % en M1 et 31 % en M2). Il serait bon de connaître les raisons d'un taux d'échec aussi important à ce niveau : s'agit-il d'échecs ou d'abandons pour reconversion ? Cette question avait déjà été soulevée lors de l'évaluation précédente.

Pour ce qui est de l'emploi, les chiffres disponibles portent surtout sur ce qui est maintenant la spécialité MEF. Quel est l'avenir professionnel réel des autres diplômés ?

Pour le prochain quinquennal, il est prévu la mise en place d'un télé-enseignement à la rentrée 2011 en M2.

La fiche d'autoévaluation mentionne un effort de communication envisagé pour renforcer la visibilité et la lisibilité de l'offre à l'extérieur.

L'équipe de formation étudie les résultats des enquêtes menées auprès des étudiants par l'OVE, dans un but d'amélioration du fonctionnement du master.

● Points forts :

- Adossement à un laboratoire reconnu et présence de nombreux PR.
- Effectifs annoncés importants.
- Bonne offre de mobilité internationale.

● Points faibles :

- Devenir professionnel des étudiants pas assez pris en compte dans l'offre de cours.
- Taux d'abandon trop élevé.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement



Il serait souhaitable de préciser les relations entre l'équipe et le master qui lui est adossé.

Si les objectifs divers annoncés doivent correspondre à une réalité d'emploi il serait sans doute bon de prévoir dans le cursus des enseignements plus professionnalisants, de faire intervenir aussi des professionnels de ces métiers, éventuellement de proposer des stages ainsi que le font d'autres mentions de l'établissement qui proposent des objectifs proches.

Enfin, il faudrait veiller à éviter toute concurrence avec d'autres mentions offertes par l'établissement.

Appréciation par spécialité



Recherche

Cette mention n'ayant qu'une spécialité « Recherche », hormis la spécialité enseignement, voir l'appréciation de la mention.

Enseignement et formation en anglais

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.